



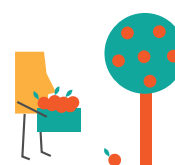
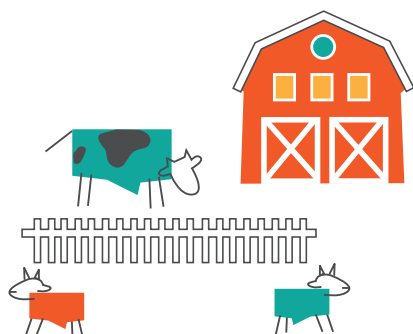
BAUX RURAUX

Vous êtes propriétaire ou fermier et ressentez le besoin d'être accompagné et conseillé dans la gestion de votre foncier, nos spécialistes en droit rural sont à vos côtés.

AVANTAGES

ETRE ACCOMPAGNÉ PAR L'UN DE NOS CONSEILLER SPÉCIALISÉ EN DROIT RURAL
DANS LA GESTION DE VOTRE FONCIER À CHAQUE ÉTAPE CLÉS

- ▶ Audit juridique du foncier
- ▶ Constitution des baux ruraux, commodats et de leurs avenants
- ▶ Résiliation des baux, cession au conjoint ou descendant
- ▶ Rédaction des conventions de mise à disposition et autorisation d'exploiter
- ▶ Accompagnement précontentieux, conseils, rédaction de courriers associés



DES CONSEILLERS SPECIALISÉS EN DROIT RURAL
POUR VOUS AIDER A GÉRER VOTRE FONCIER EN TOUT SECURITÉ

AUDIT JURIDIQUE DU FONCIER

- Analyse juridique de la situation de votre foncier
- Etude des baux et actes associés
- Compte rendu détaillé
- Préconisation pour la sécurisation du foncier

CONSTITUTION DES BAUX, COMMODATS, AVENANTS

- Conseils personnalisés selon le projet et les enjeux
- Aide à la détermination du prix du fermage/répartition du métayage
- Rédaction des baux ruraux

RÉSILIATION, CESSION DES BAUX

- Conseils juridiques en lien avec la résiliation des baux, leur cession
- Rédaction des projets de cession des baux
- Rédaction des courriers de résiliation des baux
- Rédaction des nouveaux baux ou des avenants en conséquence

RÉALISATION DES ACTES ASSOCIÉS

- Rédaction des courriers de mise à disposition
- Rédaction ou mise à jour des autorisations d'exploiter

ACCOMPAGNEMENT PRÉ-CONTENTIEUX

- Conseils spécialisés en cas de situation précontentieuse
- Détermination de la stratégie à adopter
- Rédaction des actes et courriers associés à la stratégie
- Estimation de l'éventuel indemnité d'éviction

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez-nous :
juridique@69.cerfrance.fr

Retrouvez-nous sur
www.cerfrance.fr